

Comment la Ville compte réduire la facture du chauffage de 60 000 € par an

Conseil municipal. De lourds travaux s'engageront pour rénover les groupes scolaires Baudin, Robin et Vennes. Une économie de 55 à 60 % sur la consommation de gaz et d'électricité est attendue. Ce n'est pas la Ville mais une société publique qui portera l'investissement de 5,2 millions d'euros.

La chasse aux courants d'air et aux déperditions d'énergie sera menée de front dans les écoles Alphonse-Baudin, Charles-Robin et l'école des Vennes. De lourds travaux doivent s'engager entre juin 2015 et septembre 2016 et rapporteront gros : « Ils doivent permettre de réaliser une économie sur la consommation énergétique de 60 000 euros par an, soit 1,2 million sur vingt ans et hors indexation », a souligné Isabelle Maistre, adjointe au maire déléguée à l'environnement, lors du conseil municipal, lundi soir.

Particularité de ces chantiers sur les écoles publiques, ils seront portés par une société publique locale, la SPL OSER. L'isolation, le remplacement des menuiseries et équipements techniques sont programmés. Il s'agit aussi de rendre accessibles à tous les écoles avec des rampes, des ascenseurs pour les Vennes et Baudin ; un nouveau restaurant sera créé à l'école Baudin.

La facture s'établit à 5,213 millions d'euros ; elle sera payée essentiellement par la SPL OSER. La ville de Bourg remboursera sous forme d'un loyer annuel de 374 000 euros sur vingt ans, soit 7,4 millions d'euros : le prix pour les travaux, les honoraires et la maintenance. La réduction de 50 à 60 % de la consommation d'énergie est garantie : la SPL devra mettre tous les moyens en œuvre.

« La SPL dispose d'une expertise sur la rénovation énergétique que nous n'avons pas en interne et peut recourir à des modalités financières que la Ville n'a pas », a argumenté le maire, Jean-François Debat. Bourg sera la première à conclure un contrat avec la SPL OSER*, à lui confier la maîtrise d'ouvrage de ses bâtiments via des baux emphytéotiques administratifs de 20 ans. Du côté de l'Union de la droite et du centre, rien à redire sur les objectifs et les travaux, le dossier a été voté avec la majorité.



Photo Fabienne Python

500 000 €

C'est la dépense annuelle de chauffage que paie la Ville pour ses seize groupes scolaires. La dépense s'élève à 1,2 million d'euros pour l'ensemble du patrimoine. Ce sont les sommes prévues au budget primitif 2015, sur des bases de référence.

« Chauffer cette école, c'est un gouffre »

Richard Bourdin Directeur du groupe scolaire Alphonse-Baudin

C'est plutôt intéressant, ces travaux de rénovation. Chauffer cette école, c'est un gouffre pour la Ville. Regardez les fenêtres, ces vieux machins... On a tout un couloir en verre et les radiateurs sont derrière les vitres : l'hiver, il fait froid ; l'été, c'est la fournaise. On a eu pas mal de soucis l'an dernier. Pour arriver à chauffer à 18 ou 19 degrés la classe maternelle la plus éloignée de la chaudière, les autres classes se retrouvent surchauffées à 25 degrés ou pas loin. Ce qui est aussi intéressant pour l'école, c'est le déplacement et l'agrandissement prévus de notre restaurant scolaire : aujourd'hui il est trop petit, on doit organiser deux services qui se chevauchent, c'est compliqué. Après les travaux, on aura un self. On a été bien intégrés à la démarche. On aura bientôt une réunion avec l'architecte pour voir si nos remarques ont été prises en compte. Puis il y aura une réunion avec les parents pour expliquer le déroulement des travaux qui vont peut-être commencer en juin.

Pierre Lurin a toutefois relevé que le montage évite à la Ville d'emprunter directement les millions nécessaires. « Le montant de l'investissement n'apparaîtra pas en endettement supplémentaire dans les comptes de la Ville, or, la charge de location sera pourtant bien là. » Le leader UMP a vu là une manière de « leurrer les contribuables sur l'endettement réel de la Ville ». Pas de souci, a assuré le maire, « dans l'analyse de la dette de la Ville, on réintègrera cette somme. » Les élus FN ont préféré l'abstention. « Cette société n'a que deux ans, a dit Annick Veillerot, elle est inconnue et on lui confie nos bâtiments, nous restons sur la réserve. » ■

Fabienne Python

* L'actionnaire majoritaire de la SPL OSER est la région Rhône-Alpes. Bourg et d'autres villes sont aussi actionnaires.